

30 novembre 2025

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment Protea Fund – OGSD est de dégager une appréciation du capital à long terme en étant géré activement. Pour ce faire, les capitaux seront investis en actions, obligations ou instruments du marché monétaire. Pour atteindre son objectif, le compartiment investit essentiellement et directement dans des titres de ces classes d'actifs. Mais le compartiment peut également investir dans ces classes d'actifs par le biais d'organismes de placement collectif, obligations ou instruments du marché monétaire. La proportion des actifs du compartiment allouée à chaque classe d'actifs peut varier dans le temps. Néanmoins, la proportion investie en actions sera comprise entre 55% et 100% de l'actif net du compartiment. Le gestionnaire d'investissement limite l'exposition aux obligations à 45% de l'actif net du compartiment. Il n'y a pas de restriction géographique à l'exception de l'engagement de limiter l'exposition globale aux marchés émergents à 50% de l'actif net du compartiment.

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Le Compartiment ne possède pas d'Indice de référence et n'est pas géré par référence à un indice.

Politique d'intégration ESG

Le compartiment Protea Fund – OGSD investit principalement dans des actifs qui contribuent au développement durable suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »). Pour ce faire, le gestionnaire d'investissement intègre des risques et opportunités au niveau de la durabilité dans la recherche, analyse et le processus décisionnel. Ainsi, le fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales dans le sens de l'article 8 SFDR, toutefois, sans avoir un objectif d'investissement durable. Dans son choix des investissements, le gestionnaire d'investissement combine aussi bien une approche de « Best-In-Class » qu'une approche d'exclusion.

Vous trouverez plus d'informations sur l'ESG dans le prospectus.

Données générales

Classification compartiment (1)

| | Oui | Non |
|-----------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Intégration ESG | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Exclusion | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Gestionnaire d'investissement

Orcadia Asset Management

Publication VNI

www.beama.be

Données Compartiment

Forme légale: SICAV de droit luxembourgeois

Type du compartiment: Global dynamic

Classification SFDR: Article 8

Date de lancement: 17/03/2022

Durée: Illimitée

Date de clôture exercice: 31/12

Devise: EUR

Valeur d'inventaire quotidienne: oui

Clôture de la réception des ordres: 13h00

Date de liquidation: J+2

Actifs net: EUR 166270311

Données Classe

VNI au 30 novembre 2025: 118.78

Investissement Minimum: 1 000 000 EUR

Cette catégorie est réservée aux investisseurs qui ont donné au gestionnaire d'investissement un mandat de gestion discrétionnaire ou consultatif.

Evolution de la VNI depuis le lancement de la Classe B Cap (17/03/2022) (2)



Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Performances au 30 novembre 2025

| | |
|------------------------------|--------|
| 1 mois | -0.27% |
| début d'année | 4.3% |
| 1 an | 2.9% |
| Depuis l'origine (annualisé) | 4.7% |

(1) Plus d'informations sur le label LuxFLAG sur le site <https://luxflag.org/labels/esg/>

(L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité).

Coûts d'entrée: Aucun

Coûts de sortie: Aucun

Un swing-price peut être appliqué afin de mitiger les effets négatifs des souscriptions ou rachats de parts sur les détentions des actionnaires du fonds.

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation: 1.14%

Coûts de transactions: 0.15%

Commissions liées aux résultats : 5 % de la performance de la valeur nette d'inventaire par action au-delà de la « high water mark » (voir prospectus pour plus d'informations)

Politique de Dividende : Réinvestissement
Précompte mobilier belge sur les
dividendes ; 30%

Précompte mobilier sur les OPCVM investissant plus de 10% en créances: oui (30%)

Taxe de bourse sur remboursement ou
changement de compartiment : 1.32%
(max: 4000 Eur) : 1.32%

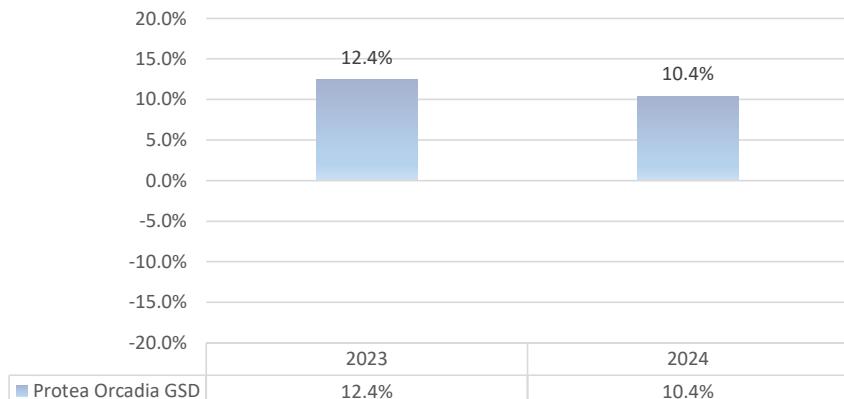
Service financier au Luxembourg:
FundPartner Solutions (Europe) S.A.



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances par année civile (2)



Les performances passées et le graphique d'évolution de la VNI ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs et peuvent être trompeurs. Les performances présentées sont calculées en euro, après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie et de la taxe boursière. Les performances sont calculées selon la méthode cumulative pour les périodes inférieures à un an et selon la méthode actuarielle pour les périodes supérieures à un an. Les chiffres de performance et les données du graphique d'évolution de la VNI sont fournis par Pictet & Cie (Europe) S.A.

Classification ESG (hors cash) (3)



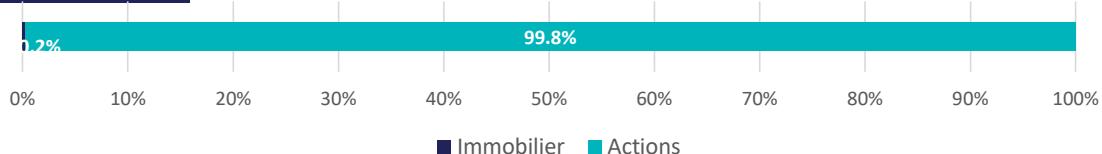
Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Répartition par classe d'actif



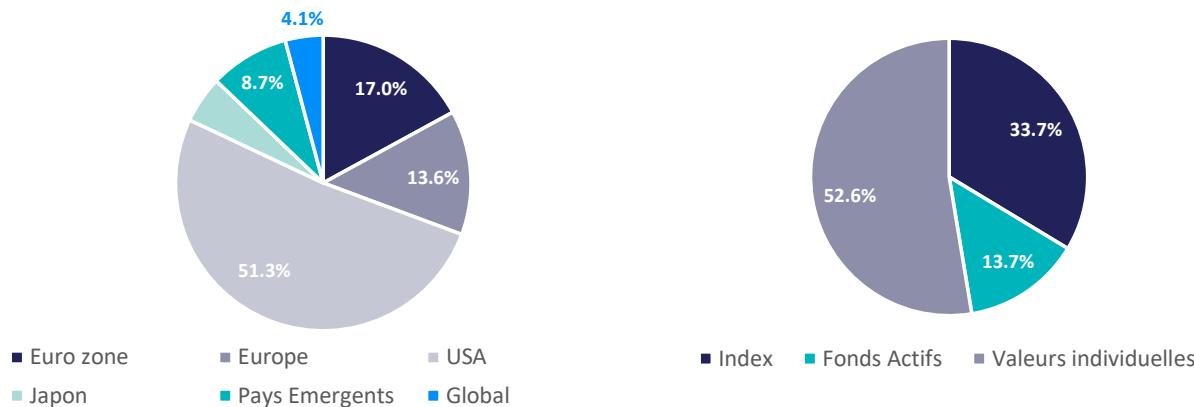
Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Actions et Assimilés (4)



Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Actions et Assimilés



Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

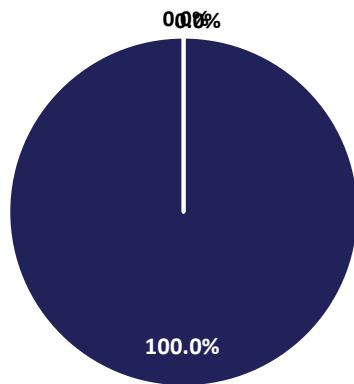
Obligations (5)

Répartition par rating



Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

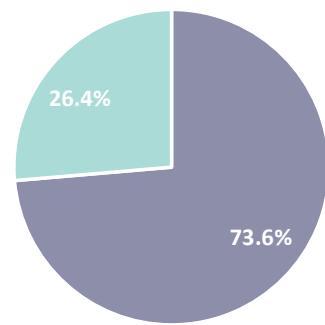
Répartition géographique



Euro zone Europe ex € USA

Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Répartition par type



Duration : 5.05

Gouvernemental Entreprises

Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Principales participations

| Fonds et ETFs actions | En % du ptf | Actions (lignes individuelles) | En % des actions | Obligations (lignes individuelles) | En % des obligations |
|-------------------------------------|-------------|--------------------------------|------------------|-------------------------------------|----------------------|
| Amundi Etf-msci Usa Esg Selecti.usd | 13.4% | Nvidia | 2.4% | 0.60% France (oat)(hicp) 23/34 Sr | 14.3% |
| Xtrackers(ie)-s&p500 Eq.we.1c Etf | 4.5% | Microsoft | 2.1% | 0.75% European Union 16/31 S76 Sr S | 11.2% |
| Ishares Iv-msci Japan Sri Usd | 4.1% | Alphabet 'c' -non Voting- | 1.5% | 2.0% France 22/32 Sr | 9.9% |
| Ishares Iv-msci Em Sri Usd Etf | 3.7% | Pepsico | 1.1% | 0.375% Flemish Community 20/30 Sr S | 9.1% |
| Protea-orca.eq.emu Sri Ex-fos.b Eur | 3.3% | Ing Group | 1.1% | 0.50 % Germany (hicp) 14/30 | 7.2% |

Il se peut que les OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique. Veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.

Les informations d'analyse susmentionnées devraient fluctuer dans le temps
Sources : Pictet & Cie (Europe) S.A. / Orcadia Asset Management

Risques

Le niveau de risque ne reflète pas les effets éventuels de conditions inhabituelles du marché ou d'évènements imprévisibles qui peuvent amplifier les risques ou déclencher d'autres risques tels que:

- Risque de contrepartie: Le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur du marché avec lequel il est en relation.
- Risque de crédit: Les obligations peuvent ne plus rien valoir lorsque l'émetteur (une société commerciale ou un état) n'est pas en mesure de rembourser sa dette dans les délais prévus.
- Risque de liquidité: Certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.
- Risque de gestion: Dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.
- Risque des instruments dérivés: Certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.
- Risques opérationnels : Dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre évènement indésirable.
- Risque en matière de durabilité : Ce risque désigne tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance susceptible d'avoir une incidence négative sur la valeur des investissements. Le gestionnaire d'investissement se fonde principalement sur l'analyse ESG et les indicateurs du risque climatique pour catégoriser le niveau potentiel des risques en matière de durabilité de chaque fonds. Le niveau des risques en matière de durabilité peut fluctuer en fonction des opportunités d'investissement identifiées par le gestionnaire d'investissement. Cela signifie que le fonds est exposé à un risque en matière de durabilité susceptible d'avoir une incidence sur la valeur des investissements à long terme.
- De façon générale, tout investissement présente un risque de perte de capital.

Vous trouverez plus d'informations et une liste complète des risques dans le DIC et le prospectus.

Définitions

(1) **Classification:** L'Engagement implique une participation et vote aux Assemblées Générales. Intégration ESG implique une politique d'investissement qui intègre des critères ESG comme décrit sous « ESG Classification » (hors cash).

L'exclusion implique d'exclure certains secteurs d'activités ou valeurs de l'univers d'investissement. L'exclusion est basée sur la liste d'exclusion du fonds de pension Norvégien.

(2) **Les performances du passé et le graphique d'évolution de la VNI** ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs et peuvent être trompeurs. Les performances présentées sont calculées en euro, après déduction de tous les frais prélevés par le compartiment à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie et de la taxe boursière. Les performances sont calculées selon la méthode cumulative pour les périodes inférieures à un an et selon la méthode actuarielle pour les périodes supérieures à un an. Les chiffres de performance et les données du graphique d'évolution de la VNI sont fournis par Pictet & Cie (Europe) S.A.

(3) **Les Classifications ESG** pour les pays sur base d'un scoring utilisant des données de la Banque mondiale, OMS, ONU. Classification ESG pour des actions et créances d'entreprise sur base de l'univers MSCI ESG. Les critères ESG englobent un scoring au niveau **Environnemental** (évaluant entre autre chose et sans vouloir être exhaustif, l'utilisation d'eau, énergie fossile ou renouvelable et la pollution), **Social** (évaluant entre autre chose et sans vouloir être exhaustif, l'égalité entre les sexes, le climat social, l'inclusion), **Gouvernance** (évaluant entre autre chose et sans vouloir être exhaustif, la corruption, liberté de presse pour des pays). La classification se réfère au pourcentage d'actifs répondant aux critères ESG promus par le compartiment.

(4) **Assimilé actions** : Actifs qui disposent d'un comportement similaire à des actions. Exemples non exhaustifs : immobilier, matières premières, métaux précieux, etc...

Europe: Actifs dans la zone Européenne qui ne font pas partie de la zone euro.

Global: Investissements en fonds, ETFs et similaires dont l'allocation régionale peut varier.

Emergents : Classification se base sur la définition MSCI relative aux pays émergents. Typiquement s'agit de pays en voie de développement à travers le monde. Sans vouloir être exhaustif on y retrouve des pays comme la Chine, l'Inde, la Pologne, la Russie, le Brésil et l'Afrique du Sud.

Index : Fonds et similaires dont la composition correspond ou est très proche de son indice de référence.

Fonds Actifs : Fonds et similaires dont la composition peut significativement dévier de son indice de référence.

(5) **Obligations:**

- **Le rating** est une notification qui donne une indication du risque de défaut de l'émetteur. Les émissions de qualité sont considérées investment grade, allant de AAA jusqu'à BBB . Les émissions de moindre qualité sont appelées High Yield et portent des risques accrus.
- **Répartition géographique** : Europe reprend les actifs présents dans la zone Européenne mais qui ne font pas partie de la zone euro.
- **Duration** : est un indicateur de la sensibilité aux taux d'une obligation ou d'un portefeuille d'obligations. Plus la duration est longue, plus l'impact d'une hausse des taux est négatif. L'inverse est bien entendu tout aussi valable.

Politique d'intégration ESG

Au sein du compartiment une approche ESG « best in class » est utilisée. Orcadia AM estime que l'utilisation d'une approche positive contribue à l'incitation des sociétés de s'améliorer. Malgré cette approche positive certains secteurs, généralement considérés comme étant controversés, sont exclus automatiquement (tabac, pornographie, armes controversés). A cette liste d'exclusion automatique sont ajoutés les sociétés qui sont majoritairement ($\geq 10\%$ des revenus) actifs en alcool, énergie nucléaire et armes. En plus des exclusions, nous avons un screening négatif sur des sociétés considérés comme (très) controversés. Cette exclusion se fait sur base de « liste noirs » de Nordea, Norges Bank et Financité.

Les investissements actions en lignes individuelles en « Large Caps » (au-delà de 5 milliards de capitalisation) ne sont considérés comme ESG pour autant qu'ils soient membre du MSCI ESG de leur région respective et qu'ils ne se trouvent pas parmi les 25% les moins performants du secteur sur chacun des aspects E(environnement), S(ocial) et G(gouvernance). Dans le cas d'une capitalisation trop petite pour faire part des indices MSCI une analyse « in house » détermine si la valeur est, sur base de critères similaires que ceux décrit plus haut, à considérer comme ESG.

Une approche très similaire est utilisée pour des investissements en obligations émises par des sociétés. Pour les obligations émises par des sociétés qui sont soit non coté ou trop petit pour être repris dans les indices MSCI ESG, une analyse « in house » est fait évaluant des éléments similaires que ceux décrits plus haut.

En ce qui concerne les obligations souveraines un pays est considéré comme éligible sur le plan de l'intégration ESG pour autant qu'il se trouvent parmi les 50% les meilleurs de l'univers investissable sur la somme des éléments Environnement, Sociaux et Gouvernance. Points pris en considération (sans être limitatif) dans l'évaluation « in house » sont entre autres la dépendance d'énergie fossile (E), le niveau d'éducation (S) ou la liberté de presse (G).

Fonds de tiers et ETF

Les fonds et ETFs indexées sur des indices MSCI ESG/SRI ou similaires font partie intégrante de la partie ESG du compartiment.

En ce qui concerne les fonds actifs, la philosophie générale utilisée au sein du fonds/ETF doit correspondre avec la philosophie d'Orcadia AM sur le plan ESG afin d'être considéré comme ESG.

Vous trouverez plus d'informations sur l'ESG via le lien suivant : <https://assetservices.group.pictet/asset-services/fund-library/>

La décision d'investir dans le fonds doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds tels que décrits dans son prospectus.

INFORMATION IMPORTANTE

Les souscriptions aux parts du compartiment ici mentionnés ne peuvent être effectuées que sur base du dernier prospectus, DIC et des derniers rapports semestriels et annuels. Le prospectus, les statuts et les derniers rapports périodiques en anglais, ainsi que les DICs en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement via le lien <https://www.orcadia.eu/la-sicav/> ou au siège social de la SICAV, ainsi qu'àuprès de FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg qui assure le service financier au Luxembourg. En cas de plaintes, le détenteur de parts peut s'adresser à FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg service T.A. Client Services, téléphone : (+352) 46 71 71 7666, fax : (+352) 46 71 71 7667 ou email : pfcslux@pictet.com ou au Service de Médiation pour le Consommateur : contact@mediationconsommateur.be pour toute réclamation.

Avertissement légal

Protea Fund – OGSD est un compartiment de la sicav de droit Luxembourgeois Protea Fund pour lequel, Orcadia Asset Management dont le siège social est situé au 13, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé en tant que gestionnaire d'investissement. La société de gestion peut cesser la commercialisation en Belgique. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer de l'adéquation entre ses investissements et sa situation particulière et qu'il comprend tous les risques liés à ses investissements. Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs en anglais via le lien suivant : <https://www.pictet.com/content/dam/www/documents/legal-and-notes/fundpartner-solutions/fps-summary-of-investors-rights.pdf>